

© www.Marches-Publics.info

[Imprimer](#)

PUBLICATION LE 13 mars 2023

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUE

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

Anne VIGNOT - Présidente

4 rue Gabriel Plançon

25043 BESANCON

SIRET 24250036100017



Grand Besançon Métropole

Grand Besançon Métropole

4 rue Gabriel Plançon

25043 BESANCON

Tél : 03 81 87 88 89

agglomeration@grandbesancon.fr

CCAS

CCAS

9 rue Pablo Picasso

25050 BESANCON Cedex 2039

Tél : 03 81 41 21 21

ccas@besancon.fr

Ville de Besançon

CAM2

2 rue Mégevand

25034 BESANCON

Tél : 03 81 61 50 50 - Fax : 03 81 61 50 99

besancon@besancon.fr

RAP La Rodia

RAP La Rodia

4 avenue de Chardonnet

25000 BESANCON

emmanuel.comby@larodia.com

EPCC Les Deux Scènes

EPCC Les Deux Scènes

3 place de l'Europe

25000 BESANCON

secretariat@les2scenes.fr

SYBERT

SYBERT

4 rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON
Tél : 03 81 87 89 36 - Fax : 03 81 87 89 41
contact@sybert.fr

Institut supérieur des Beaux-Arts
Institut supérieur des Beaux Arts
12 rue Denis Papin
25000 Besançon
Tél : 03 81 87 81 30
christelle.botton@isba.besancon.fr

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois
Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.
Nombre de titulaires : 3 au maximum

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Acquisition de pièces et prestations pour véhicules, engins et matériels des collectivités bisontines		
Référence	2023-FCS-PAL-0042		
Type de marché	Fournitures		
Mode	Procédure ouverte		
Code NUTS	FRC21		
Lieu principal de livraison	94 Avenue Clémenceau 25000 Besançon		
Description	<p>Consultation lancée par un groupement de commandes. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. L'accord cadre concerne l'achat de fournitures pour l'atelier automobile mais également les autres ateliers municipaux et de la communauté urbaine, telles que des pièces de rechange pour la réparation de véhicules légers, véhicules utilitaires, motos, engins, équipements et matériels ainsi que des prestations de réparation.</p>		
Code CPV principal	34300000 - Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules		
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui		
Forme	Division en lots : Oui Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots		
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 5 816 000,00 €		
Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 01	Lubrifiants et additifs pour fluides Description : Lubrifiants et additifs pour fluides	200 000	34300000

	<p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 02	<p>Peinture et consommables carrosserie avec mise à disposition d'un spectromètre Description : Peinture et consommables carrosserie avec mise à disposition d'un spectromètre</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	200 000	34300000
N° 03	<p>Équipements électriques, sous-ensembles, accessoires VL/VU/2 roues et produits spécifiques à l'entretien et la réparation mécanique des matériels en atelier Description : Équipements électriques, sous-ensembles, accessoires VL/VU/2 roues et produits spécifiques à l'entretien et la réparation mécanique des matériels en atelier</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	300 000	34300000
N° 04	<p>Fourniture d'accumulateurs électriques et accessoires et prestations Description : Fourniture d'accumulateurs électriques et accessoires et prestations</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	160 000	34300000

N° 05	Filtres Huile - Air - Carburant - Hydraulique Description : Filtres Huile - Air - Carburant - Hydraulique	200 000	34300000
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 06	Fourniture et réparation de flexibles, accessoires, pompes et moteurs hydrauliques, vérins et distributeurs hydrauliques Description : Fourniture et réparation de flexibles, accessoires, pompes et moteurs hydrauliques, vérins et distributeurs hydrauliques	200 000	34300000
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 07	Produits modulaires métalliques et accessoires pour aménagement de véhicules et prestations Description : Produits modulaires métalliques et accessoires pour aménagement de véhicules et prestations	100 000	34300000
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 08	Signalisation et éclairages complémentaires pour véhicules et prestations Description : Signalisation et éclairages complémentaires pour véhicules et prestations	48 000	34300000
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		

N° 09	Petits matériels et fournitures électroniques Description : Petits matériels et fournitures électroniques	48 000	34300000
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 10	Pièces de rechange pour véhicules de marque CITROEN Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque CITROEN	88 000	34300000
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 11	Pièces de rechange pour véhicules de marque OPEL Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque OPEL	88 000	34300000
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 12	Pièces de rechange pour véhicules de marque FIAT Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque FIAT	300 000	34300000
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 13	Pièces de rechange pour véhicules de marque FORD Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque FORD	40 000	34300000

	<p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 14	<p>Pièces de rechange pour véhicules de marque NISSAN Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque NISSAN</p>	40 000	34300000
	<p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 15	<p>Pièces de rechange pour véhicules de marque PEUGEOT Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque PEUGEOT</p>	200 000	34300000
	<p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 16	<p>Pièces de rechange pour véhicules de marque RENAULT et DACIA Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque RENAULT et DACIA</p>	100 000	34300000
	<p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 17	<p>Pièces de rechange pour véhicules de marque VOLKSWAGEN Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque VOLKSWAGEN</p>	80 000	34300000

Durée du marché : 12 mois.

	<p>Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 18	<p>Prestations pour véhicules de marques CITROEN PEUGEOT OPEL FIAT Description : Prestations pour véhicules de marques CITROEN PEUGEOT OPEL FIAT</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	80 000	34300000
N° 19	<p>Pièces de rechange automobiles de qualité équivalente aux pièces d'origine et adaptables VL-VU toutes marques Description : Pièces de rechange automobiles de qualité équivalente aux pièces d'origine et adaptables VL-VU toutes marques</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	500 000	34300000
N° 20	<p>Poids-lourds et utilitaires de marque IVECO et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations Description : Poids-lourds et utilitaires de marque IVECO et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	80 000	34300000
N° 21	<p>Poids-lourds et utilitaires de marque MERCEDES et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations Description : Poids-lourds et utilitaires de marque MERCEDES</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	200 000	34300000

et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations

Durée du marché : 12 mois.

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

N° 22 Pièces de rechange pour véhicules de marque GOUPIL 60 000 **34300000**
Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque GOUPIL

Durée du marché : 12 mois.

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

N° 23 Pièces de rechange pour véhicules de marque GIOTTI 80 000 **34300000**
VICTORIA
Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque GIOTTI VICTORIA

Durée du marché : 12 mois.

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

N° 24 Pièces de rechange pour véhicules de marque PIAGGIO 80 000 **34300000**
Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque PIAGGIO

Durée du marché : 12 mois.

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

N° 25 Véhicules de marque UNIMOG et leurs équipements 40 000 **34300000**
embarqués : pièces de rechange et prestations
Description : Véhicules de marque UNIMOG et leurs

	équipements embarqués : pièces de rechange et prestations		
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 26	Véhicules de marque RENAULT TRUCKS et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations Description : Véhicules de marque RENAULT TRUCKS et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations	600 000	34300000
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 27	Véhicules de marque VOLVO et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations Description : Véhicules de marque VOLVO et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations	80 000	34300000
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 28	Pièces de rechange et prestations pour BOM de marque EUROVOIRIE/TERBERG Description : Pièces de rechange et prestations pour BOM de marque EUROVOIRIE/TERBERG	120 000	34300000
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		

N° 29	<p>Pièces de rechange et prestations pour BOM de marque FAUN</p> <p>Description : Pièces de rechange et prestations pour BOM de marque FAUN</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	80 000	34300000
N° 30	<p>Pièces de rechange et prestations pour BOM de marque SEMAT/ZOELLER</p> <p>Description : Pièces de rechange et prestations pour BOM de marque SEMAT/ZOELLER</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	200 000	34300000
N° 31	<p>Pièces de rechange pour balayeuses de marques RAVO, MATHIEU, SCARAB</p> <p>Description : Pièces de rechange pour balayeuses de marques RAVO, MATHIEU, SCARAB</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	200 000	34300000
N° 32	<p>Pièces de rechange et prestations pour balayeuses de marque HAKO</p> <p>Description : Pièces de rechange et prestations pour balayeuses de marque HAKO</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	40 000	34300000

	ans.		
N° 33	<p>Pièces de rechange pour laveuses de marque CMAR</p> <p>Description : Pièces de rechange pour laveuses de marque CMAR</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	40 000	34300000
N° 34	<p>Pièces de rechange et prestations pour motocycles de marque YAMAHA</p> <p>Description : Pièces de rechange et prestations pour motocycles de marque YAMAHA</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	20 000	34300000
N° 35	<p>Pneumatiques, jantes pour VL - camionnette - 4x4 VL - motos, scooters et accessoires de montage et réparation</p> <p>Description : Pneumatiques, jantes pour VL - camionnette - 4x4 VL - motos, scooters et accessoires de montage et réparation</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	320 000	34300000
N° 36	<p>Pneumatiques, jantes pour PL, accessoires de montage ou de réparation correspondants et prestations de montage réparation et recreusage</p> <p>Description : Pneumatiques, jantes pour PL, accessoires de montage ou de réparation correspondants et prestations de montage réparation et recreusage</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le</p>	300 000	34300000

	nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 37	<p>Pneumatiques ou chenilles pour engins TP, agraires, espaces verts, accessoires de montage ou de réparation correspondants et prestations de réparation ou de montage</p> <p>Description : Pneumatiques ou chenilles pour engins TP, agraires, espaces verts, accessoires de montage ou de réparation correspondants et prestations de réparation ou de montage</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	80 000	34300000
N° 38	<p>Pièces de rechange pour vélo à assistance électrique</p> <p>Description : Pièces de rechange pour vélo à assistance électrique</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	64 000	34300000
N° 39	<p>Pièces de rechange pour véhicules hydrocureurs de marque CAPPELLOTTO</p> <p>Description : Pièces de rechange pour véhicules hydrocureurs de marque CAPPELLOTTO</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	80 000	34300000
N° 40	<p>Prestations pour véhicules de marques RENAULT DACIA NISSAN</p> <p>Description : Prestations pour véhicules de marques RENAULT DACIA NISSAN</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non</p>	80 000	34300000

Options : Non

Reconductions : Oui

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

Aucune clause de garantie financière prévue.

Aucune avance prévue.

Les prix sont révisables.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

:

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Offres

Remise des offres le **14/04/23 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 14/04/23 à 14h00

Lieu : Besançon

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Seuls les lots 3, 18, 19, 35, 36, 37 et 40 pourront faire l'objet d'un accord-cadre attribué à plusieurs opérateurs économiques dont le nombre maximum est fixé à 3 (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

Les autres lots font l'objet d'un accord-cadre attribué à un seul opérateur économique.

Marché périodique :

Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier
25044 Besançon Cedex 3
Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

greffe.ta-besancon@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier
25044 Besançon Cedex 3
Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

greffe.ta-besancon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices

- référé contractuel (art L551.13 et suivants du cja)

- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

Envoi le 13/03/23 à la publication